

Adresse de la société populaire de Saint-Maxent (Deux-Sèvres),  
lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Saint-Maxent (Deux-Sèvres), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 233;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18198\\_t1\\_0233\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18198_t1_0233_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

o

[*La société populaire de Saint-Maixent à la Convention nationale, s. d.*] (20)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentans,

La lecture de votre adresse au François, a produit en nous la plus vive émotion, les principes, que vous y avez développés, ont électrisés nos âmes, et allumés dans nos cœurs, ce feu sacré qui ne brûle que pour l'être vertueux et sensible, il est enfin arrivé ce jour heureux, où la Convention nationale, qui a été, et sera toujours notre seul point de ralliement, rendra aux patriotes purs et énergiques, qui n'ont pas craint depuis 1789, d'exposer leur vie et leur fortune pour le triomphe de la liberté, cette confiance intime qui seule, les a soutenus dans les crises de la révolution. En vain les méchants s'agiteront; s'ils continuent à se couvrir du masque de l'hipocrisie, et à employer les armes de la calomnie, votre mâle énergie saura les comprimer, ils trouveront toujours en vous, les hommes du dix thermidor; Représentans, restez fermes à votre poste, n'abandonnez les rennes du gouvernement qu'après l'extinction du dernier ennemi de la République; la confiance du peuple vous entoure; maintenez dans toute son intégrité le gouvernement révolutionnaire, il fait pâlir l'être immoral, le calomniateur et le méchant quelque forme qu'il prenne.

Vive la République, une et indivisible, vive la Convention.

*Suivent 73 signatures.*

p

[*La société populaire d'Avesnes à la Convention nationale, s. d.*] (21)

Vous l'avez dit, Citoyens représentans, vous continuerez de réduire nos ennemis extérieurs à l'impossibilité de nous nuire.

Vous maintiendrez, dégagé des dangers auxquels il nous avoit exposé, le gouvernement qui a sauvé la République jusqu'à l'entière destruction de ses ennemis.

Vous comprimerez aussi officieusement l'aristocratie, l'intrigue, la malveillance et l'immoralité que vous protégerez le patriotisme contre leurs perfides entreprises, vous ne souffrirez pas qu'une main audacieuse ose même projeter de saisir les droits du peuple sur l'autel de la patrie.

Notre confiance, notre juste et inviolable attachement à la représentation nationale, notre amour pour les principes républicains, en nous assurant l'exécution de vos promesses et

de nos vœux vous sont en même tems un sur-garant de notre conduite, à laquelle ces sentimens ne cesseront jamais de servir de boussole.

Mais nos vœux et notre sollicitude, citoyens représentans, ne se bornent pas là seulement. Il faut des mœurs, des vertus, de l'esprit public; il faut que nos ennemis perdent enfin l'espoir de nous induire en erreur, ou de nous inquiéter, il est tems de leur opposer des obstacles durables et insurmontables, l'instruction, les institutions politiques, morales et de bienfaisance et des codes de loix, fondées sur les principes immuables de la justice et des droits de l'homme en société.

Que la Convention nationale en ordonne l'organisation complète et définitive dans les délais nécessaires seulement à la perfection de cet important travail.

Que le peuple François, en commençant à jouir se forme enfin l'idée du bonheur qui lui est réservé.

C'est, citoyens Représentans, le vœu le plus pressant que nous ayons à vous exprimer en ce moment, son objet est digne d'occuper jusqu'à ce qu'il soit complètement rempli les représentans d'un grand peuple qui, comme vous, veut de bonne foi la liberté, l'égalité et toutes les vertus qui constituent une véritable République.

*Suivent 40 signatures.*

3

**Un anonyme envoie à la Convention nationale 200 L avec ces mots : « Pour m'acquitter, je les rends à la patrie. »**

**Insertion au bulletin (22).**

4

**Les membres du conseil général de la commune de Saumur [Maine-et-Loire] adressent à la Convention la reconnaissance d'une somme de 7 382 L qu'ils ont versée entre les mains du receveur du district, et qui est le produit d'une souscription pour concourir à la construction d'un nouveau vaisseau *Le Vengeur*; ils observent que cette somme est l'offrande civique d'une commune épuisée par le voisinage des rebelles. Ses habitans ont longtemps gémi du système de terreur qui n'a fait qu'agrandir la Vendée; calomniés par les lâches, menacés sans cesse par les scélérats, qui ne parloient que d'incendie et de pillage; nous avons vu, disent-ils, avec horreur, les propriétés violées, les fusillades**

(20) C 326, pl. 1418, p. 18.

(21) C 326, pl. 1418, p. 9.

(22) P.-V., XLIX, 169. C 323, pl. 1380, p. 4. Mention marginale de la réception du don, en date du 24 brumaire, signé, Ducroisi.